

# BEPPA, FFM et modularisation du MF2

- Brevet d'Enseignement de la Plongée Profonde à l'air
- Selon le CDS :
  - E4 = enseignant plongée air entre 40 et 60 m
  - Pas de notion de formateur de cadre !
- Le MF1 peut délivrer des N3 mais ne peut pas enseigner au-delà de 40 m !
- E4 obligatoire pour enseigner le Trimix en dessous de 40 m
- Contenus du MF2 inadaptés par rapport à ces 2 objectifs

- Validation par CTN en janvier 2024 puis par le CDN
- Problèmes : le Code du Sport n'est pas encore modifié !
- Ne sera pas mis en œuvre en 2025 ...

# Prérogatives du BEPPA + E3

---

- En plus des prérogatives du E3 :
  - enseigner entre 40 et 60 m
  - valider les aptitudes préalables à la présentation du MF2 et du BEPPA.
  - participer aux examens de Guide de Palanquée-Niveau 4 en tant que E4.
- Lors du passage du MF2, être dispensé de passer :
  - les épreuves pratiques (sans limitation dans le temps).
  - être dispensé de l'épreuve de matériel de plongée de l'examen MF2 (sans limitation dans le temps)

# Formation initiale préalable

- Organisée par les CTR
- Facultative mais fortement conseillée
- Actualisation des connaissances
  - risques en plongée profonde à l'air
  - désaturation,
  - planification des plongées profondes
- Renforcement de la pratique personnelle dans la zone 40-60 m
  - décompression à l'O<sub>2</sub> ou au nitrox enrichi (être titulaire de la qualification PN-C)
  - équipements particuliers, matériel, etc.
- Enseigner la plongée profonde à l'air
- Organiser des plongées en tant que DP dans la zone des 40-60 m.
- Il est conseillé que le futur BEPPA soit suivi par un formateur E4 en titre

# Stage final et examen

- Organisés par la CTN au niveau national (pour le moment)
- Même jury qu'au MF2
- Conditions d'accès idem MF2 avec en plus :
  - plongeur Nitrox confirmé ou équivalent
  - 20 plongées au-delà de 40 m en milieu naturel au cours des 5 dernières années précédant le stage final.
  - avoir validé les aptitudes préalables au MF2
- **Nb : le MF1 Associé FFESSM ne permet pas d'accéder au BEPPA**

# Stage final

---

- Obligatoire
- Volume horaire : 35 heures sur 6 jours
- Dirigé par un IN nommé par la CTN
- Préparation à l'examen :
  - acte d'enseignement à 50 m
  - organisation des plongées entre 40 et 60 m

# Épreuves pratiques de l'examen

---

- Idem qu'au MF2 :
  - Enseignement à 50 m
  - IPD
  - Nage PMT
  - Descente dans le bleu et VDM
  - DTMR
- Suppression de l'apnée et capelé

# Épreuves théoriques de l'examen

- Entretien avec le jury : Coefficient 3
  - épreuve orale réalisée à l'issue de la plongée d'enseignement,
  - 30 minutes max
  - vérification des connaissances :
    - désaturation,
    - réglementation
    - gestion des risques
    - direction de plongée pour l'enseignement dans la zone 40-60 m.
- Matériel de plongée : Coefficient 2
  - épreuve orale 20 min
  - idem que celle du MF2

La note de 10/20 minimum est requise pour l'entretien ET pour l'épreuve de matériel

# Obtention de l'examen

- avoir réalisé toutes les épreuves : toute épreuve non faite est éliminatoire
- avoir la moyenne dans chacun des 2 groupes pratiques
- avoir la moyenne dans chacune des 2 épreuves théoriques (entretien et matériel)
- ne pas avoir de note inférieure à 5/20.

## Si échec à l'examen :

- attestation de participation au stage final
- possibilité de se représenter à l'examen dans les 3 ans (sans refaire le SF)
- l'épreuve de matériel est acquise définitivement après l'obtention du BEPPA

# Cas particulier des titulaires du BEPPA qui se présentent au MF2

- Sont dispensés des épreuves pratiques s'il passent le MF2 (sans limitation de durée)
- Sont dispensés de l'épreuve du matériel (sans limitation de durée)
- Ils doivent en revanche passer les autres épreuves théoriques du MF2 :
  - Anat-Physio
  - Aspects théoriques
  - Décompression
  - Règlementation
- Le fait d'avoir réussi l'entretien du BEPPA ne permet pas d'être dispensé de passer ces épreuves

# Cas particulier des candidats provenant du MF2

- Le candidat obtient automatiquement le BEPPA au cours d'un examen MF2 si :
  - il a échoué au MF2 mais a obtenu :
    - la moyenne au groupe d'épreuves pratiques
    - et la moyenne en anat-physio
    - et la moyenne en décompression
- Le candidat ayant échoué au MF2 et qui se présente au BEPPA est dispensé :
  - des épreuves pratiques du BEPPA s'il a validé le groupe pratique du MF2 (durée de validité 18 mois)
  - de l'entretien avec le jury s'il a obtenu la moyenne en anat physio et la moyenne en déco (pas de compensation entre les 2 notes) (pas de durée de validité)
  - de l'épreuve de matériel du BEPPA s'il a eu la moyenne à celle du MF2 (pas de durée de validité)

FFM

# Prérogatives du E3 + FFM

- En plus de celles du MF1 :
  - participer au stage initial et stage final du MF1
  - tutorer la stagiaires initiateurs en situation (FFM → TSI)
  - diriger un stage de TSI.
  - participer aux examens MF1 et juger en double avec un E4 les épreuves d'IPD, de réglementation et de pédagogie
  - (participer aux examens initiateur et juger en double avec un E4 les épreuves de réglementation et de pédagogie)
  - Tutorer en situation les stagiaires MF1 et valider sur leurs livrets pédagogiques :
    - Les séances de pédagogie 1er degré auxquelles ils ont participé
    - Les modules d'enseignement théorique, pratique et organisationnel auxquels ils ont participé

# Organisation de la formation

- Condition d'accès : être E3 licencié à la FFESSM
- Participer à un stage initial MF2
- Participer à un stage final MF2
- Présenter au cours d'un examen MF2 :
  - Les épreuves de pédagogie
  - **et les épreuves de théorie**
- Donc :
  - **Le BEPPA se passe au cours d'un stage dédié : pas pendant une session MF2**
  - **Le FFM se passe uniquement pendant une session MF2 : pas de session dédiée**

# Obtention de l'examen

- Pour être reçu à l'examen, le candidat doit :
  - avoir réalisé toutes les épreuves en totalité. Toute épreuve non faite est éliminatoire.
  - obtenir la moyenne dans les épreuves de théorie ET de pédagogie.
  - ne pas avoir de note inférieure à 5/20.
- L'acquisition de ces groupes d'épreuves peut se faire de façon modulaire, le bénéfice d'un groupe d'épreuves est conservé si :
  - le candidat a participé sans abandon à toutes les épreuves de théorie et de péda non encore acquises
  - la moyenne a été obtenue aux groupes sans note éliminatoire
  - par exemple, au cours d'une session MF2, un candidat obtient uniquement la théorie ou la péda
    - s'il réussit plus tard le module manquant, il devient TSM
- Si un candidat au MF2 réussit la péda et la théorie mais rate la pratique, il devient FFM

# Modularisation du MF2

# Modularisation du MF2

- Le FFM et le BEPPA sont des diplômes à validité permanente
  - Si un titulaire du BEPPA réussit le FFM : il devient MF2
  - Si un titulaire du FFM réussit le BEPPA : il devient MF2
  - Si un titulaire du FFM réussit le groupe pratique du MF2 : il devient MF2
- Au MF2
  - suppression de la note minimale de 8/20 dans chaque groupe non acquis pour conserver des groupes acquis
  - Les groupes acquis permettent 2 autres présentations maximum aux groupes non acquis et sans limite de temps.
- L'accès au MF2 devient donc plus souple dans le temps !

# Modifications des jurys d'examen de cadres

# Modifications des jurys d'examen de cadres

---

Jusqu'à présent :

- le président du jury de l'initiateur était le président du Codep ou du club organisateur
- le président du CDR participait au jury du MF1 et signait les diplômes
- le président de la FFESSM présidait le jury du MF2

Mais :

- le président du Codep ou du club n'était pas forcément E3 et ne participait pas aux évaluations dans ce cas
- Quelques abus de pouvoir ...

# Modifications des jurys d'examen de cadres

---

Depuis septembre 2024 :

- Le (la) président(e) du jury de l'initiateur est le (la) président(e) de la CTR ou son (sa) représentant(te) E4
- Idem pour le MF1
- Le (la) président(e) de la région remet les diplômes du MF1. En son absence, le (la) président(e) du jury s'en charge
- Le (la) président(e) de la FFESSM remet les diplômes du MF2. En son absence, le (la) président(e) du jury s'en charge

MERCI  
pour votre attention